

Boulogne-Billancourt, le 27 mars 2012

### **Une nouvelle chaîne pour le groupe TF1**

Le groupe TF1 est heureux de l'annonce par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la sélection de la chaîne HD1 (dénomination provisoire), candidate pour une autorisation TNT nationale en clair et en HD. Avec cette chaîne, le Groupe devient titulaire de quatre autorisations en clair, à l'image des principaux groupes médias en Europe.

Cette chaîne sera consacrée à la création ainsi qu'à toutes les formes de narration, françaises ou étrangères, du long métrage au format court. Sa vocation sera également de proposer un nouveau territoire d'expression aux nouvelles formes d'écriture et à tous les talents. Elle s'inscrit donc dans la continuité du partenariat historique que le groupe TF1 a construit avec le secteur de la création.

Cette chaîne s'appuiera notamment sur un catalogue de droits diversifiés, permettant au Groupe de développer des synergies en matière d'œuvres audiovisuelles.

Nonce Paolini déclare :

« Je suis heureux de cette décision du CSA qui permet au groupe TF1, premier investisseur privé de la création française, de détenir une quatrième chaîne en clair sur la TNT gratuite. Notre ambition est de proposer aux téléspectateurs une offre complémentaire de programmes, autour d'un genre que TF1 a toujours privilégié. HD1 doit permettre à tous les talents dans leur diversité de s'exprimer, des plus confirmés aux plus inédits, avec l'ambition d'être une vitrine reflétant la vitalité et l'évolution de la fiction sous toutes ses formes. »

---

#### CONTACTS

[www.groupe-tf1.fr](http://www.groupe-tf1.fr)

TF1 - Direction des Relations Investisseurs / Investor Relations – 00 33 1 41 41 27 32. Courriel / email : [comfi@tf1.fr](mailto:comfi@tf1.fr)  
TF1 - Direction de la Communication / Corporate Communication – 00 33 1 41 41 23 78. Courriel / email : [jdumas@tf1.fr](mailto:jdumas@tf1.fr)